

GAULTIER DE CHATEAU-THIERRY

ÉVÊQUE DE PARIS.

Au nombre des notabilités ecclésiastiques qu'a produites notre pays, se place Gaultier, de Château-Thierry, qui occupa pendant quelque temps, au XIII^e siècle, le siège épiscopal de Paris. L'Histoire ne nous dit rien de son origine, ni de ses débuts. Nous le trouvons dans la première moitié du XIII^e siècle comme chancelier de l'Église de Paris, et c'est surtout comme sermonneur qu'il a marqué dans l'Église. C'était un orateur assez rude, sarcastique, et sa rudesse allait quelquefois jusqu'à la grossièreté; c'est du moins l'effet que nous produisent ses sermons, à l'époque où nous vivons; peut-être qu'au moyen âge la chaire évangélique pouvait prendre ces formes abruptes; et, d'un autre côté, il avait à lutter contre un dérèglement de mœurs qui tendait à se généraliser, et qui avait envahi les couvents.

Nous possédons actuellement quelques-uns de ses sermons originaux; ils sont conservés à la Bibliothèque nationale, département des Manuscrits latins, et portent les n^{os} 15,951, 15,953, 15,955, 15,959, 16,471, etc., etc. Ces manuscrits sont sur parchemin. Il n'est pas probable qu'ils soient de la main de Gaultier, mais ils sont écrits en fort belle gothique, sans doute par un de ses clercs, très-nettement et sans ratures. Il y en a pour quelques-unes des grandes fêtes de l'année: pour les Rameaux, pour Pâques, pour la Pentecôte, pour la Nativité, pour l'Annonciation, pour la Quadragésime, etc., et pour les fêtes de quelques saints: pour celle de saint Jean-Baptiste, de saint Marc, de saint Augustin, de saint Nicolas, de saint Thomas, de saint Étienne, de saint Antoine, de saint Vincent, etc.

M. Barthélemy Haureau, dans *l'Histoire littéraire de la*

France t. XXVI, p. 390 et suiv., a consacré quelques pages à notre compatriote.

Déjà, au XIII^e siècle, les Pères de l'Église se plaignaient de l'indifférence en matière de religion. Aussi Gaultier n'hésite-t-il pas à malmenager les écoliers, avec lesquels il avait de fréquents rapports comme Chancelier de l'Université ; il les traite de paresseux, de débauchés, de larrons et d'escrocs ; il les accuse de dépenser le denier mal acquis. Nous n'osons traduire ses paroles.

Après les écoliers venaient les Chanoines, qu'il ne ménageait pas davantage, qu'il traitait de gourmands et de voleurs, parce que, « après avoir reçu comme prix de leurs services « une grasse prébende, ils demandent encore qu'on leur paie « chacune des heures qu'ils donnent au service de Dieu. » (Manuscrit 15,959, f^o 437.)

Quant aux moines, il les traite de fainéants et de cupides ; il les accuse d'être spoliateurs, processifs.

Aux prédicateurs il reproche leurs mœurs peu sévères. Aux évêques il reproche leur vanité, leur arrogance, leur souci de faire bonne chère et d'amasser de l'argent.

Malgré toutes ces violences de langage, et sans doute à cause de sa franchise, de l'austérité de ses mœurs, il fut appelé à s'asseoir dans la chaire épiscopale de Notre-Dame de Paris au mois de juin 1249. Il n'occupa ce poste éminent que quelques mois et mourut peu après ; il fut inhumé le 9 des Calendes d'octobre 1249, par l'archevêque de Rouen, dans le chœur de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, aux pieds de l'évêque Odon ou Eudes. Il fut le soixante-dix-neuvième évêque de Paris.

On a trouvé sa pierre tombale sous le milieu du banc des chapiers, devant le pupitre, avant la construction du nouveau chœur. Il est représenté en costume épiscopal, mitre en tête, crosse sous le bras gauche, les mains gantées et croisées sur la poitrine, foulant des pieds le corps d'un animal allégorique. Autour de la pierre est gravée l'inscription suivante :

« PRESUL : GUALT^{RIUS} : DE : CHATEAU THIERRI : IACET : HAC

« SUB : IMAGINE : VERUS : CATHOLICE : FIDEI : DOCTOR : HOMO :
« Q : DEI : OMNIB : IMBUT : VTIS : IPSE : SOLUTUS : EST : PIETATE :
« PIA : MATRU : VIGINITATE : METO : PARIS' : PLORET : ET : OPEM :
« PASTORIS : ALT' : PLOMAT : QUI : SICUT : IPSE : PI' . »

La reproduction de cette pierre tombale existe à la Chalcographie du Louvre, gravée par Boucher de Villiers.

D^r A. CORLIEU.

Dans la séance de notre Société, du 7 octobre 1869, page 34 de nos Annales, M. Périn, en faisant don à la Société de la gravure de Boucher de Villiers, a restitué l'inscription funéraire de Gaultier, de Château-Thierry, et nous en a donné la traduction.

C'est sur cette gravure, que M. le docteur Corlieu a copié le texte qu'il donne ci-dessus et non sur la pierre tombale elle-même, qui a disparu à une époque où le dallage de l'église Notre-Dame a été refait.

(Note de M. Barbey.)
